



3.0 crédits	7.5 h + 15.0 h	2q
-------------	----------------	----

Enseignants:	De Cock Sylvie ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	Avoir atteint le niveau 'B2' au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition, ainsi qu'une compétence communicative productive (expression orale) de niveau 'B2' (Cadre européen commun de référence (CECR)).
Thèmes abordés :	Le cours présente de manière détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: participation à des débats, animation de réunions, négociations (commerciales), conversations téléphoniques, activités de relations publiques lors de foires commerciales. Le cours aborde également la communication orale dans des situations de communication interculturelle. Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances feront l'objet d'un commentaire individuel et détaillé
Acquis d'apprentissage	Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine anglophone et dans un monde globalisé et devra au minimum avoir développé un savoir-faire communicatif oral de niveau B2+ (Cadre européen commun de référence - CECR) en anglais. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Cours magistral: évaluation continue pendant le semestre (projets et participation active aux cours) qui compte pour 30% de la note finale pour le cours et examen oral en juin (pendant la session) qui compte pour 20% de la note finale pour le cours. En cas de deuxième inscription à l'examen (session de septembre), l'étudiant qui n'a pas obtenu 12/20 pour cette partie devra représenter un des projets et repasser l'examen oral. Séances d'exercices: évaluation continue pendant le semestre (participation active aux séances, travaux personnels, prises de parole dans une situation professionnelle donnée, etc.) qui compte pour 50% de la note finale pour le cours. En cas de deuxième inscription à l'examen (session de septembre), l'étudiant devra représenter les activités "meeting" et "public relations" ainsi que les tests de vocabulaire.
Méthodes d'enseignement :	Cours dit magistral accompagné de séances d'exercices en petits groupes (par ex. simulations de prise de parole et exercices d'extension lexicale).
Contenu :	Le cours introduit les principes généraux de la communication orale, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde anglophone.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Le volume 2 (15h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes (ILV).
Faculté ou entité en charge:	MULT

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	3	-	
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3	-	
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	3	-	